## LE SÉNAT

Le mardi 17 septembre 1985

La séance est ouverte à 14 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

### LE GENTILHOMME HUISSIER DE LA VERGE NOIRE

NOMINATION DE M. RENÉ M. JALBERT

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur d'informer le Sénat que j'ai reçu une copie certifiée du décret du conseil C.P. 1985-2124 annonçant la nomination de M. René M. Jalbert comme gentilhomme huissier de la verge noire, à compter du 10 juillet 1985.

Des voix: Bravo!

L'honorable C. William Doody (leader suppléant du gouvernement): Honorables sénateurs, je voudrais prendre un instant pour accueillir le nouveau gentilhomme huissier de la verge noire au Sénat, pour le féliciter de sa carrière remarquable tant dans les rangs des forces armées qu'au service du protocole de sa province natale, et de ses brillants états de service à l'Assemblée nationale du Québec.

Nous l'accueillons à bras ouverts. Je le félicite de ses services antérieurs et formule le vœu qu'il soit des nôtres pendant de nombreuses années à venir. Je lui souhaite tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions qui exigeront de lui, à l'occasion, une bonne dose de patience quand il devra subir nos délibérations quelque peu laborieuses.

Merci de vous joindre à nous.

[Français]

L'honorable Royce Frith (leader adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, je veux, de notre part, ajouter nos félicitations. Toutefois, le problème est de savoir qui les mérite. Je crois que c'est plutôt nous, le Sénat du Canada, qui les méritons pour avoir été tellement chanceux d'obtenir, comme notre gentilhomme huissier de la verge noire, celui qui nous a été présenté. C'est avec un grand enthousiasme que nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue, et que nous lui adressons nos meilleurs vœux pour une longue et fructueuse carrière parmi nous.

[Traduction]

#### VISITEURS DE MARQUE

DÉLÉGATION DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, je voudrais signaler la présence à la tribune d'une délégation de l'Assemblée populaire nationale de la République populaire de Chine, que dirige Son Excellence Wang Renzhong.

Des voix: Bravo!

# PROJET DE LOI AUTORISANT LA DISSOLUTION DE SOCIÉTÉS D'ÉTAT

1re LECTURE

Son Honneur le Président annonce qu'il a reçu des Communes un message accompagné du projet de loi C-60, tendant à autoriser l'obtention de la dissolution de certaines sociétés d'État et à modifier ou abroger d'autres lois en conséquence.

(Le projet de loi est lu pour la 1re fois.)

Son Honneur le Président: Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois?

(Sur la motion du sénateur Doody, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 44(1)f) du Règlement, la 2° lecture du projet de loi est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

## LA LOI SUR L'INSTITUT CANADIEN POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ MONDIALES

PROJET DE LOI MODIFICATIF—1<sup>™</sup> LECTURE

Son Honneur le Président annonce qu'il a reçu des Communes un message accompagné du projet de loi C-69, tendant à modifier la Loi sur l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales et certaines autres lois connexes.

(Le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

Son Honneur le Président: Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois?

(Sur la motion du sénateur Doody, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 44(1)f) du Règlement, la 2° lecture du projet de loi est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

### **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

L'honorable C. William Doody (leader suppléant du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai sous les yeux une liste plutôt impressionnante de documents à déposer. Il y a notamment les rapports exigés par la Loi sur l'accès à l'information et par la Loi sur la protection des renseignements personnels pour la période se terminant le 31 mars 1985, aux termes de l'article 72(2) des lois, chapitre 111, Statuts du Canada, 1980, 1981, 1982, 1983. Il y a 57 rapports de ce genre. Par ailleurs, j'ai six ou sept pages de rapports et d'avis à déposer. Avec l'assentiment du Sénat, je voudrais les déposer et demander qu'ils soient placés en annexe aux *Procès-verbaux* d'aujour-d'hui. Les honorables sénateurs pourraient les examiner et s'ils voulaient obtenir des informations sur l'un ou l'autre de ces rapports, ou s'ils désirent poser des questions, je me ferais un plaisir d'essayer de leur répondre plus tard.